



Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe 2021-2022

publié le 07/10/2021

Descriptif :

Concours sur la citoyenneté européenne proposé aux classes des écoles, collèges et lycées.

Sommaire :

- Objectifs
 - Participer
 - Contact
-

La Fondation Hippocrène, en partenariat avec la Délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération, organise en 2022 pour la onzième année consécutive un concours intitulé « **Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe** ».

● Objectifs

La classe accompagnée de son/ses professeurs devra élaborer un projet original sur la **citoyenneté européenne** dans le cadre de la rencontre et d'échanges avec de jeunes européens, de la découverte d'une autre culture, d'une mobilité.

Le règlement complet du concours, ses modalités, le calendrier à respecter et la fiche projet sont disponibles dans le document ci-dessous :

 [Règlement du Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe 2021-2022](#) (PDF de 205.3 ko)
Règlement et fiche projet du concours

● Participer

Le concours est ouvert à toutes les classes des écoles, collèges, lycées généraux et technologiques, lycées professionnels sous forme de 4 catégories.

Les candidatures sont ouvertes du **15 novembre 2021 au 18 janvier 2022** en ligne sur le site de la fondation Hippocrène ; les établissements doivent renseigner **en ligne leur projet** sur [le site de la Fondation Hippocrène](#).

● Contact

Fondation Hippocrène
06 17 80 05 32
contact@fondationhippocrene.eu

► [Article sur le site de la DAREIC](#)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.